

## ◀ Formation Syndicale

### AESH-AVS ▶

**Pour Qui ? :**

Ouvert à toutes et tous (syndiqué-e ou non)

**Quand ? :**

Jeudi 14 novembre 2019  
9h-17h (horaires approximatifs)

**Où ? :**

Chez Solidaires Boulogne  
28 grand rue (2ème étage)  
62200 BOULOGNE-SUR-MER

**Par qui ? :**

Organisé par Sud éducation 62

**Quoi ? :**

La « formation » se voulant construite autour des attentes des participant-es, le contenu pourra être adapté. Il est prévu d'aborder : Recensement des difficultés au travail / Les différents types de contrats et les droits / Les revendications : Quelles missions ? Quel statut ? Quels droits ? Quelles conditions de travail ? Quel salaire ?

**Comment ? :**

1° FAIRE LA DEMANDE AUPRES DE L'ADMINISTRATION par la voie hiérarchique AVANT LE 14 octobre 2019 (voir modèle ci-joint)  
2° S'INSCRIRE auprès de SUD éducation 62 au plus vite, de préférence à [sudeduc62@gmail.com](mailto:sudeduc62@gmail.com) sinon au 0673358767 [Attention, le nombre de place est limité]

**A noter :**

Le repas compte-tenu des revenus particulièrement bas des participant-es sera pris sur place et offert par le syndicat.

**Rappel :**

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, a droit à 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté.

Pour en bénéficier, il faut remplir et adresser à l'administration par la voie hiérarchique une demande écrite (modèle ci-dessous) au moins un mois à l'avance. L'absence de réponse (15 jours avant le stage) équivaut à un accord de l'administration. Pendant le stage, une attestation de stage sera donnée à chaque participant, à remettre au retour à l'administration si elle la demande.